

MASTER Recherche d'ANTHROPOLOGIE

Spécialité "Anthropologie bioculturelle"

Présentation 2008 – 2009

Dans le cadre du Master d'Anthropologie co-habilité Université de Provence - Université Paul Cézanne (Ecole doctorale "Espaces, cultures, sociétés", Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme), l'Institut de Formation en Ecologie Humaine et Anthropologie (Université Paul Cézanne d'Aix-Marseille) propose l'option "Anthropologie bioculturelle". Cette formation offre aux étudiants une spécialisation concernant la dynamique bioculturelle, c'est-à-dire les relations entre biologie et culture. Responsable du Master pour l'UPCAM : Pr. Jean-Luc Bonniol.

Public concerné

Le Master d'anthropologie, option "anthropologie bioculturelle" est accessible aux étudiants venant de la licence d'ethnologie ou d'un autre cursus (médecine, sciences sociales, biologie, pharmacie, sciences médicales). Il est ouvert à des personnes ayant une expérience professionnelle, titulaires d'une maîtrise dans ces disciplines, après sélection sur dossier. Les étudiants non titulaires de la licence et/ou maîtrise d'ethnologie doivent suivre des enseignements complémentaires. Les deux premiers semestres (M1) sont communs avec la spécialité « Anthropologie sociale et culturelle » de l'Université de Provence. Les deux derniers semestres (M2) sont spécifiques à l'option. Selon leurs acquis universitaires, les candidats s'inscrivent en M1 ou M2.

Contenu des enseignements

- Master 1

1er semestre

4 UE obligatoires: Les objets de l'anthropologie. Méthodologie. Anthropologie de la santé. Séminaire CReCSS

1 UE à choisir parmi les suivantes : anthropologie religieuse, anthropologie urbaine, anthropologie de la parenté, anthropologie des identités.

2ème semestre

2 UE obligatoires: Méthodologie du projet de recherche. Anthropologie des systèmes thérapeutiques.

Mémoire bibliographique.

- Master 2

1er semestre

5 UE obligatoires: Théories et objets en anthropologie de la santé. Approches et méthodes en anthropologie de la santé. Religion, santé, maladie. Du social au biologique. Séminaire du CReCSS.

UE de remise à niveau (optionnel) : anthropologie religieuse, anthropologie urbaine, anthropologie de la parenté, anthropologie des identités. Langue vivante.

2ème semestre

2 UE obligatoires: Anthropologie du sida. Anthropologie des systèmes thérapeutiques. Mémoire de recherche.

Programme pouvant être modifié

Organisation du Master

Laboratoires d'accueil : CReCSS (Centre de Recherche Cultures, Santé, Sociétés), Département Maladies Infectieuses et Santé Internationale (Université de Montpellier I), UR Sida et maladies associées (IRD), autres laboratoires.

L'IFEHA propose également un diplôme d'université centré sur l'anthropologie de la santé : le Certificat International d'Ecologie Humaine (CIEH) "Ecologie Humaine et Santé". L'information sur ce diplôme est disponible au secrétariat de l'IFEHA et sur le site web du CReCSS.

Modalités d'inscription et renseignements

Renseignements plus complets à la rubrique Master 2, Option Anthropologie bioculturelle, à l'adresse : http://www.mmssh.univ-aix.fr/anthropologie/d_masterech/master.recherche.html

Les candidats doivent faire une demande d'inscription pédagogique et une demande d'inscription administrative.

La demande d'inscription pédagogique se fait par l'envoi d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae à l'IFEHA (adresse ci-dessous). Ce dossier sera examiné par une commission d'admission.

L'inscription administrative nécessite de retirer un dossier de pré-inscription:

- pour M1 : Division de l'étudiant, Université de Provence, 29 ave Robert Schuman, 13621 Aix-en-Provence cedex 1 (Tél: 04 42 95 30 95) (dossier gratuit)

- pour M2 : Scolarité 3^{ème} cycle, Section Master 2 (Anthropologie), Faculté de droit, Université d'Aix-Marseille (3, av. R. Schuman, 13628 Aix-en-Provence, Tel: 04 42 17 28 53. Fax: 04 42 17 28 44) (dossier payant)

Les demandes doivent être faites en juin 2007.

Institut de Formation d'Ecologie Humaine et d'Anthropologie (IFEHA)

MMSH, 5, rue du Château de l'Horloge, 13094 Aix en Provence. Tel: 04 42 52 49 34. mel: secretariat.pas@mmssh.univ-aix.fr

Web : <http://www.mmssh.univ-aix.fr/crecss>